



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 20 mars 2024

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation :  
13.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

**Présent(e)s** : Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Monique GAUTIER – Mme Ludiwine MOUNEYRES – M. Patrick BOUARD – M. Vincent CASTAGNÈDE – M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent VILARD

**Absents** : Mme Marie-Madeleine CHARRIER - Mme Stéphanie KREMER - Mme Sonia LIHAN - M. Victor LOURTIES - Mme Isabelle SULPICE

**Absente excusée ayant donné pouvoir** :  
Mme Valérie CHEVALLIER avait donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

**Secrétaire de séance** : Mme Ludiwine MOUNEYRES

**Objet de la délibération n°20230228\_5 :**

Subventions versées aux associations dans le cadre du Budget CCAS – Année 2024

Après examen des budgets et des demandes formulées par les associations, à l'unanimité le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Secours Populaire	500 €	
Restaurant du Cœur		500 €
Croix Rouge		500 €
Banque alimentaire		500 €
		_____
<b>Total des subventions</b>		<b>2 000€</b>

Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 65748.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme, le 21 mars 2024.

Le Secrétaire,

Ludiwine MOUNEYRES

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE